



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

IA-08(02)

Acceptation des authentifiants externes

Juill. 2026



Contrôle de l'identité et de l'authentification

Identification and Authentication

IA-08(02) – Acceptation des authentifiants externes (-F-)

Énoncés :

- a. Accepter uniquement des authentifiants externes qui sont conformes aux règles relatives à l'assurance de l'identité numérique selon le niveau d'assurance
- b. Consigner et maintenir une liste d'authentifiants externes acceptés

Responsable : Aucun